Économie

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **34 (1988)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Lindt & Sprüngli prépare l'échéance européenne de 1992

Le chocolatier de Kilchberg (ZH) Lindt & Sprüngli se met à l'heure européenne et prépare activement le virage de 1992. Pour être à même de maintenir sa position lors de cette échéance, le chocolatier prévoit la construction d'une nouvelle fabrique dans la ville ouest-allemande d'Aix-la-Chapelle, a déclaré à Kilchberg M. Hans-Jörg-Meier, président de la direction du groupe

Ces ambitions européennes n'occultent toutefois en rien les objectifs sur les autres marchés. En priorité, M. Meier a cité les Etats-Unis et l'Extrême-Orient où le groupe zurichois entend augmenter ses ventes. Il n'est cependant pas question d'y implanter d'unité de production.

M. Meier estime la position de l'entreprise en Europe comme bonne dans l'optique du marché européen unique de 1992. Lindt & Sprüngli produit en Suisse, en France et en Allemagne fédérale où une nouvelle fabrique sera construite. Un investissement de quelque 200 mio. de DM est prévu à cet effet.

Les résultats du groupe se sont améliorés en 1987. Le chiffre d'affaires mondial a progressé de 3,4 % pour atteindre 731 mio. de fr. et les ventes du groupe ont augmenté de 3,5 % pour se monter à 673 mio. de fr. La marge brute d'autofinancement a fait un bond de 36,7 % à 43 mio. de fr. permettant de dégager un bénéfice net en augmentation de 43,3 % à mio. de fr.

Les actionnaires profiteront de ces bons résultat. Ils toucheront un dividende de 140 (130 en 1986) fr. par action et de 14 (13)fr. par bon de participation. Les ventes de la maison-mère Lindt & Sprüngli SA, Kilchberg, ont atteint 231 (228) mio. de fr., la marge brute d'autofinancement 28,8 (25,6) mio. de fr. et le bénéfice net 9,2 (7,6) mio. de fr.

Malgré la poursuite d'une concurrence acharnée , l'exercice 1988 est envisagé avec confiance, a dit M. Meier. L'entreprise compte encore améliorer ses résultats grâce avant tout à la qualité de ses produits. Le groupe ne prévoit aucune acquisition, mais n'en exclut pas la possibilité si une bonne occasion se présente.

Une affiche touristique suisse primée en France

L'affiche photographique « Nuage et cerf-volant », créée par le graphiste zurichois Heinz Looser pour l'Office national suisse du tourisme (ONST), a remporté le premier prix dans la catégorie « Graphisme étranger » au 3e salon international de l'affiche touristique de Cholet, dans l'ouest de le France. Selon un communiqué de l'ONST, l'affiche suisse a été sélectionnée parmi 23 productions étrangères en concurrence.

Grand conseil valaisan : oui au nouvel aéroport de Sion

C'est un grand « oui » au nouvel aéroport de Sion, un aéroport qui sera doté d'un système d'approche aux instruments que le Grand conseil valaisan a dit en reprenant une session interrompue depuis plusieurs jours. En effet, en marge d'autres décrets de portée plus locale, le parlement a accepté, avec urgence, de faire participer financièrement le canton aux frais d'acquisition des équipements nécessaires pour permettre aux avions d'atterrir à Sion sans problème, par tous les temps. Un crédit de plus de 3 millions de francs a été voté.

Le total des dépenses prévues dépasse les 6 millions. Dans son message, le Conseil d'état a montré à quel point cet investissement s'avère indispensable dans l'optique du développement de l'aéroport : sécurité accrue, attractivité de la place, régularité du trafic, incidences touristiques et économiques. Cela fait des années que des compagnies d'aviation réclament cette modernisation et doivent annuler des vols en raison des conditions météorologiques pas toujours favorables. Des installations spéciales à la place d'atterrissage et des équipements de radio-navigation à Vétroz et Randogne sont notamment prévus.

Les Suisses voyagent plus, à l'intérieur du pays comme à l'étranger

Les trois quarts de la population suisse ont entrepris en 1986 un voyage de vacances de quatre nuitées au moins, ce qui fait des Suisses, avec les Norvégiens et les Suédois, les plus grands voyageurs du globe. Motif du voyage de prédilection : les sports d'hiver, indique encore l'étude « Marché touristique 1986/87 en Suisse » réalisée pour la neuvième fois par l'Institut pour le tourisme et l'économie des transports et des communications de l'Université de St-Gall.

L'intensité des déplacements touristiques des Suisses s'est accrue en 1986, chaque voyageur ayant en moyenne fait plus de deux voyages comportant quatre nuitées au moins en 1986. Une somme globale de 7,4 milliards de francs a été consacrée à 9 millions de voyages au total, indique encore l'étude.

Les voyages de vacances en Suisse même représentent 46,5 % du total. Près de deux tiers d'entre eux ont eu lieu en hiver, et les trois quarts des déplacements ont été faits en voiture individuelle, contre un cinquième seulement en train.

En ce qui concerne les voyages à l'étranger, qui ont atteint en 1986 un nombre record, les destinations les plus appréciées restent l'Italie et la France, suivies par l'Espagne, l'Autriche et la RFA. Le nombre des voyages lointains a quant à lui légèrement diminué selon les résultats de l'étude st-galloise. Les vacances à la mer représentent 18 % de l'ensemble des voyages effectués par les Suisses en 1986

Si neuf voyages en Suisse sur dix ont été organisés en privé, deux tiers des touristes suisses partant pour l'étranger ont fait appel à des professionnels du voyage pendant

l'année en revue. Un huitième seulement des voyages à l'étranger a été fait en train, alors que le nombre des voyages en avion était en progression, ce moyen de transport ayant été choisi par un quart des vacanciers qui se sont rendus à l'étranger en 1986.
Pour cette enquête, les chercheurs de l'Université de St-Gall ont interrogé au printemps 1987 quelque 5 500 personnes réparties dans 734 communes de l'ensemble des cantons. La recherche a en outre montré que chaque foyer suisse avait consacré 3 400 fr à des voyages de vacances en 1986, soit 5 à 6 % du revenu en moyenne.

Dubied : l'histoire d'une déroute

L'histoire s'est brusquement accélérée cet hiver et au printemps 88 pour l'entreprise de machines à tricoter Dubied à Couvet. Après plusieurs années de résultats négatifs, le couperet est tombé, net. La plus grande entreprise du Val-de-Travers a dû demander un sursis concordataire. Pour le Val-de-Travers, une page dès lors se tournait. Employant, il y a encore quelque 15 ans, quelque 2 000 personnes, Dubied était passé d'un effectif de 700 personnes à la mi-décembre à quelque 250 personnes en janvier. Avec licenciement de ses derniers ouvriers en mai, le démantèlement est consommé.
Pourtant, pendant longtemps Dubied a pu donner le change, grâce à d'imposantes réserves et aussi grâce à un savoir-faire sur lequel elle s'est trop longtemps reposée, apparemment trop peu sensible aux changements qui intervenaient sur ses marchés traditionnels.
La dernière foire-exposition de l'ITMA, agendée à l'automne 87 à Paris, rythmant de quatre ans en quatre ans les efforts de Dubied, a définitivement mis un terme à tous les espoirs. La panne importante d'un prototype, un manque de commandes n'ont plus pu cacher ce qui était dès lors inéluctable. Dernier coup dur, en novembre, un groupe d'actionnaires lassés de signer des chèques en blanc, plus précisément refusant d'accepter de « futures pertes » alors que 50 millions puisés dans les réserves avaient déjà financé des résultats décevants, mettait à nu une situation grave.
Dès lors, les licenciements devaient succéder aux licenciements. Des signes avant-coureurs avaient laissés entendre que Dubied ne se portait pas si bien. L'entreprise s'était entre autre défait petit à petit de ses usines de Peseux, de Marin et de ses bureaux de Neuchâtel. A mi-décembre l'entreprise comptait encore 700 ouvriers. Puis ce fut la déroute avec un premier train de licenciements touchant quelque 500 personnes. Restaient alors environ 250 personnes. Ces dernières viennent d'être licenciées à leur tour.
Alors que dans un premier temps, on espérait que l'entreprise pourrait être reprise dans son tout, il s'est avéré finalement qu'elle devrait être démenbrée. Dès lors moins de 100 personnes pouvaient être réemployées. La direction avait en son temps expliqué cette déconfiture par la conjugaison de plusieurs facteurs : marasme boursier, concurrence accrue, marchés changeants.

Survol de la Sibérie par Swissair

Le conseiller fédéral Adolf Ogi, chef du département des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE), et le ministre soviétique de l'aviation civile, M. Alexandre Volkov, ont signé à Berne un protocole additionnel à l'accord relatif aux transports aériens conclu en 1967 entre la Suisse et l'Union soviétique. Swissair obtient ainsi des autorités soviétiques le droit de survoler la Sibérie pour desservir des destinations en Extrême-Orient.
Comme le relève un communiqué publié par le DFTCE, il en résultera des gains de temps appréciables. L'exportation de ces nouveaux services réguliers deviendra effective dès la conclusion des accords correspondants avec le Japon et la Chine.

Nomination dans le cadre de la réorganisation chez Swissair

M. Paul Reutlinger, membre de la direction générale, a été nommé chef du Département Europe II de Swissair à partir du premier juillet, a communiqué la compagnie. Ce nouveau poste a été créé dans le cadre de la réorganisation de Swissair. M. Reutlinger succède à M. André Clemmer, directeur pour la Suisse romande, qui prend sa retraite.
La nouvelle structure interne de Swissair, qui touche surtout le marketing, sera mise en place le premier août. Elle fait de Genève la capitale d'Europe II, un secteur couvrant la Suisse Romande, la France, la Belgique, le Luxembourg, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye.

Swissair et les CFF favoris aux Etats Unis

Le magazine américain spécialisé dans les voyages « Travel Holiday » a effectué un sondage parmi ses quelque 2 millions de lecteurs. Swissair a été nommée la meilleure compagnie aérienne internationale et les CFF ont été désignés comme la meilleure compagnie de chemin de fer dans le monde, indique un communiqué de la Swissair.
Les compagnies ont été évaluées d'après les critères suivants : la ponctualité/l'amabilité du personnel/l'efficacité du traitement des bagages et la qualité des repas à bord. Swissair avait déjà remporté les suffrages en 1987. Cette année elle les partage avec une compagnie aérienne asiatique. En ce qui concerne les CFF, les lecteurs ont apprécié, en plus de la ponctualité et de l'amabilité des employés, la propreté des trains.

Le Crédit suisse fonde une société financière En Australie

Le Crédit suisse a fondé en Australie une société de services financiers lui appartenant à 100 %. Disposant d'un capital-actions autorisé de 25 millions de dollars australiens, cette filiale, « Crédit Suisse Bullion Pacific Limited », aura son siège à Melbourne, a communiqué la grande banque zurichoise.
Le CS compte offrir à l'industrie minière en Australie et dans les contrées voisines des prestations spé-

cialisées dans le secteur du commerce de l'or et des financements. Le CS déclare renforcer ainsi notablement ses activités en Australie conformément à sa politique d'entreprise.

Intercontainer : un Suisse à la présidence du conseil d'administration

Réunie fin juin en assemblée générale à Montecatini, la société de droit belge Intercontainer, dont la direction générale se trouve à Bâle, s'est donné un nouveau président du conseil d'administration en la personne de M. Max Lehmann, directeur du marketing marchandises des Chemins de fer fédéraux. Intercontainer a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires en hausse de 3 % à 475 mio. de fr., dont 7 % a été en Suisse, a indiqué un porte-parole de la société.

La hausse du trafic total se chiffre à 4,3 % pour l'année dernière, tandis que la masse brute des containers chargés transportés par la société a augmenté de 5 % à 9,5 mio. de tonnes.

Intercontainer est une émanation de 23 sociétés européennes de chemins de fer, auxquelles s'ajoutent la Turquie et la Roumanie, liées par des accords de collaboration.

Elle exploite avec ses 3 555 wagons porte-containers (4 000 à la fin de cette année), le monopole européen des transports par container sur voie ferrée.

M. Michel Rocard, Premier Ministre, à sa droite Gilbert Raveleau, Délégué Général de l'AFCERQ ; à sa gauche, le Docteur Archier, Président de l'AFCERQ, en compagnie des lauréats du Grand Prix Qualité Totale.

Bronze Acior « Info-Presse »

Le 21 juin 1988, Bronze Acior S.A. a reçu le Premier Prix Qualité Totale, dans la catégorie P.M.E.

Cette cérémonie était organisée par l'Association Française des Cercles de Qualité et le Groupe Expansion. Ce prix a été remis par M. Jean Boissonnat, P.D.G. du Groupe Expansion, à Mme Cécile Schaad, P.D.G. et M. Michel Bricaud, Directeur Général de Bronze Acior S.A., au Pavillon Gabriel à Paris, en présence de M. Michel Rocard, Premier Ministre.

Ce grand prix Qualité Totale, qui représente la plus haute distinction en matière de Qualité existant en France, vient récompenser le dynamisme de Bronze Acior S.A., qui depuis plusieurs années fait preuve d'une vitalité étonnante dans le domaine de la Qualité, et notamment à l'exportation (50 %).

A l'occasion de cette importante manifestation, M. Michel Rocard, Premier Ministre, a souligné l'importance particulière qu'il attachait à développer la qualité en France, puis a félicité personnellement Mme Schaad, Président Directeur Général, et M. Bricaud, Directeur Général de Bronze Acior S.A.

Toutes nos félicitations en particulier à M. et Mme Schaad. Réd.

Chers compatriotes,

Dans trois ans la Suisse fêtera le 700e anniversaire du Pacte confédéral.
La « Cinquième Suisse » compte participer à ce jubilé par l'acquisition d'une

Place des Suisses de l'étranger

à Brunnen, sur les bords du lac des Quatre Cantons. L'emplacement idéal se trouve sur une presqu'île dans la baie de Brunnen, pratiquement en face du Rütli. Cette prairie, plantée de vieux arbres, sera la future Place des Suisses de l'étranger.

L'objectif de la collecte des fonds est estimé à 3 millions de francs suisses. Le terrain coûte 1,5 millions, montant qui devrait être obtenu d'ici septembre 88, afin que nous, Suisses de l'étranger, devenions les propriétaires de notre presqu'île. Une autre tranche de 1,5 milions sera nécessaire à l'aménagement de la place, une tâche qui sera confiée, au terme d'un concours d'architecture, à un architecte suisse de l'étranger.

A l'image des jeunes écoliers suisses qui avaient à l'époque acquis la Prairie du Rütli pour la prospérité en organisant une collecte, les Suisses de l'étranger sont appelés aujourd'hui à se nantir, par une action mondiale de solidarité, d'une parcelle de la mère-patrie dans la Suisse de nos ancêtres.

L'Union des Suisses de France se chargera de récolter les dons pour l'ensemble de la France. A cet effet, un compte spécial a été ouvert au Crédit Commercial de France à Delle, siège de l'Union.

Les versements pourront être faits par : — chèque bancaire, chèque postal, virement bancaire,
— libellés à l'ordre de : USF - Place SE n° 111 540 4710/77,
— adressés à : C.C.F. BP 46, 90101 DELLE

Nous faisons appel à votre générosité et à la preuve de votre attachement à la Patrie.

Aidez-nous à concrétiser la place des Suisses de l'étranger !

Les donateurs qui verseront FS 100 et plus participeront automatiquement à un tirage au sort, avec la chance de gagner p.ex. un week-end à l'Hôtel du Lac Waldstätterhof à Brunnen. Ceux qui contribueront d'un montant de FS 500 recevront un acte spécial authentifiant leur don ; à partir de FS 10'000 les donateurs verront leur nom gravé sur une plaque spéciale, apposée à la Place des Suisses de l'étranger.

Le « Messager Suisse » vous orientera et vous tiendra au courant du résultat de cette action.

Avec notre patriotique salut,
La rédaction du Messager Suisse et la Fédération des Sociétés Suisses de Paris.